

LE PROJET EOLIEN DE CIRE D'AUNIS ET ARDILLIÈRES

ÉDITO



Bonjour à toutes et à tous, vous êtes de plus en plus nombreux à participer aux événements de la concertation dans le cadre du projet éolien à l'étude sur Ciré d'Aunis et Ardillières.

En échangeant avec vous pendant ces rendez-vous, notre connaissance de votre territoire s'est fortement enrichie et a renforcé notre capacité à réaliser un projet en harmonie avec votre environnement. Suite au travail collectif réalisé lors des trois ateliers de co-construction, nous avons organisé une réunion pour présenter la trame d'implantation co-construite aux deux conseils municipaux des communes concernées.

Nous avons donc décidé de vous communiquer, dans cette 4^{ème} lettre d'information, la carte de la trame d'implantation du projet issue de la concertation et qui fera l'objet d'une prochaine demande d'autorisation environnementale unique. Cette étape importante de franchise, nous souhaitons

poursuivre avec vous, les habitants de Ciré d'Aunis et d'Ardillières, les réflexions autour de l'insertion paysagère et des mesures compensatoires émanant du territoire.

Bonne lecture et à bientôt !

Adrien LOISELET – Chef de projet NORDEX France

L'ACTU DES ÉTUDES

Dans le cadre des études préalables du projet de parc éolien sur Ciré d'Aunis et Ardillières, différentes études sur le potentiel éolien, l'acoustique, le paysage et la biodiversité sont menées.

L'étude acoustique :

Le diagnostic acoustique a été mené en septembre 2017, sur 20 jours, via la mise en place de 10 sonomètres sur les habitations les plus proches de la zone d'étude du projet (en extérieur). Pour compléter les relevés des sonomètres, le bureau d'étude s'appuie également sur les données de vent que fournit le nouveau mât de mesures, mis en place fin septembre au lieu-dit de Bel Air (cf. photo ci-contre).

À date, le bureau d'étude est en train de réaliser la modélisation acoustique du parc, suite à la trame d'implantation retenue. Cette modélisation permettra ainsi de vérifier que le parc n'engendre pas de risques de dépassements sonores, par rapport au seuil réglementaire (5 dB(A) le jour et 3 dB(A) la nuit), voire d'étudier la mise en place de bridage acoustique si nécessaire.

L'étude paysagère :

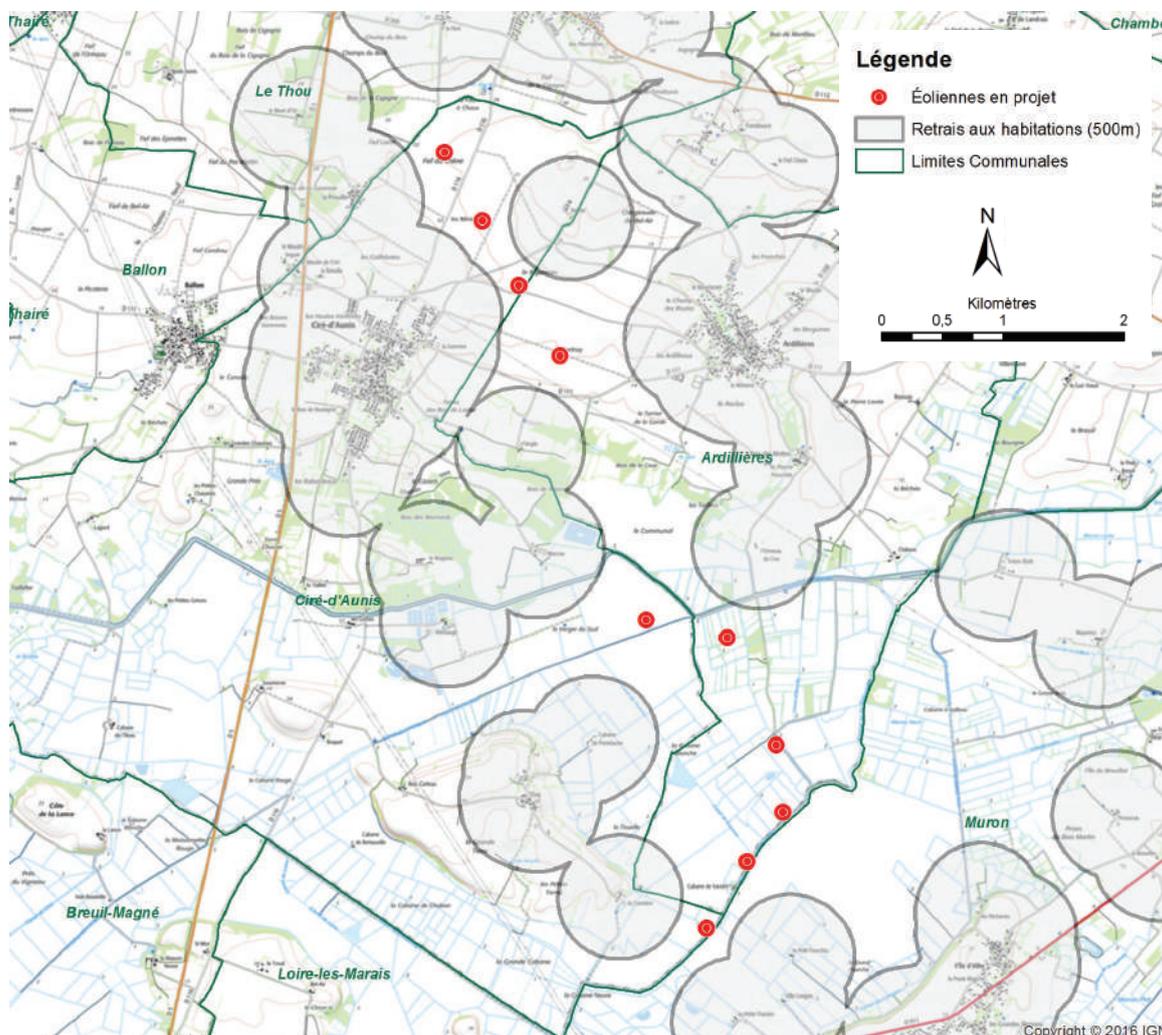
L'étude paysagère, lancée en mars 2016, a pour objet de déterminer les enjeux paysagers et patrimoniaux autour du projet afin d'optimiser au mieux l'intégration du futur parc sur le territoire. L'état initial s'est achevé début 2017.



La dernière étape de cette étude est une analyse qualitative des impacts du parc sur le territoire, via la réalisation de photomontages (une cinquantaine). En plus des photomontages qui seront réalisés pour les besoins réglementaires de l'étude, 10 nouveaux sont issus de propositions des participants à la démarche de co-construction, lors de la réunion du 7 septembre 2017. Les participants se sont ainsi mis d'accord sur 10 prises de vue (5 sur Ciré d'Aunis et 5 sur Ardillières) à ajouter à l'étude paysagère.

L'ensemble des états initiaux, des résultats et recommandations suite à ces études seront intégrés au dossier de demande d'autorisation environnementale unique, déposé prochainement aux services de l'Etat pour instruction.

LA TRAME D'IMPLANTATION DU PROJET



Pour le projet éolien de Ciré d'Aunis et d'Ardillières, **NORDEX France a engagé une démarche de concertation, basée sur la co-construction, afin d'engager les habitants dans l'élaboration du projet.** L'une des thématiques de cette co-construction portait sur la trame d'implantation. Ainsi, NORDEX France, accompagné d'Alter&Go Concertation, a organisé 3 ateliers de travail.

Le 1^{er} atelier (20 avril 2017) a permis à Adrien LOISELET (chef de projet NORDEX France) de présenter les différentes contraintes territoriales (retrait aux habitations, aux lignes haute-tension, à la canalisation de gaz et à la liaison hertzienne de l'armée) et ainsi la zone d'étude possible pour le projet. En deuxième partie de réunion, **les participants ont réfléchi, en sous-groupes, à des implantations possibles sur la zone d'étude et au regard des contraintes.** Chaque groupe a ainsi fait part de sa proposition d'implantation et de recommandations générales pour un projet raisonné (ex. : préservation des haies).

Lors du 2^{ème} atelier (22 juin 2017), **Adrien LOISELET a fait une proposition de première trame après avoir étudié les propositions du précédent atelier.** Cette première proposition comprenait 12 éoliennes (6 sur la zone Nord et 6 sur la zone Sud). En atelier les participants ont ensuite fait leurs retours sur cette proposition.

Ils souhaitent éviter l'effet barrière des machines entre les deux bourgs et éviter l'encerclement des hameaux de Flay et de La Cornière.

Suite au deuxième atelier, la municipalité d'Ardillières a fait part de sa volonté d'étudier la partie centrale de la zone d'étude, notamment en vue de diminuer le nombre d'éolienne sur les zones Nord et Sud et ainsi limiter l'effet de barrière entre les deux bourgs.

Au 3^{ème} atelier (7 septembre 2017), Adrien LOISELET a présenté **la nouvelle trame d'implantation intégrant les retours des participants et la volonté municipale sur la zone centrale. La nouvelle trame présentée a ainsi fait l'objet d'une validation de la majorité des participants pour que celle-ci soit la trame finale déposée aux Services de l'Etat.**

Enfin, le jeudi 14 septembre 2017 le travail réalisé sur la trame d'implantation, lors des 3 ateliers, a été présenté par NORDEX France devant les deux conseils municipaux de Ciré-d'Aunis et d'Ardillières.

Cette trame d'implantation a été validée par les conseils municipaux et sera celle déposée dans le dossier d'Autorisation Environnementale Unique.

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION



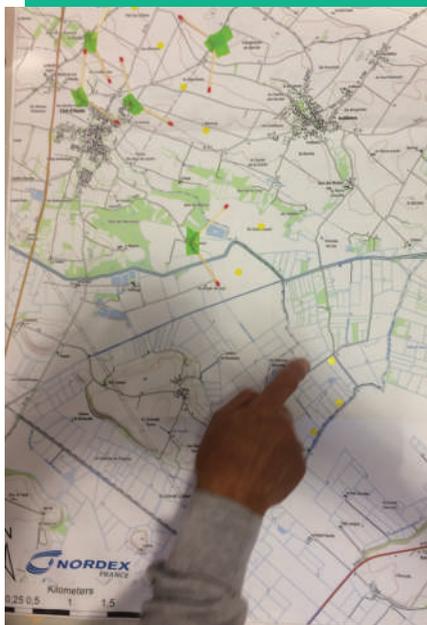
Une séance de co-construction sur carte lors de l'atelier réalisé le 20 avril 2017, à Ardillières



La présentation des études de faisabilité lors du 2^{ème} atelier réalisé le 22 juin 2017, à Ciré-d'Aunis.



Une visite du parc éolien de Mazeray-Bignay a été organisée le mercredi 19 juillet 2017 en présence d'un élu de la commune de Voissay, un technicien de maintenance et Adrien Loiselet, chef de projet de NORDEX France.



Propositions de points de prises de vue pour les photomontages lors de l'atelier du jeudi 7 septembre 2017



Le troisième atelier de co-construction a rassemblé 50 personnes, à la salle des fêtes d'Ardillières.

Une deuxième visite du parc éolien de Mazeray-Bignay a été organisée un samedi afin de permettre au maximum d'habitants d'expérimenter la proximité avec les éoliennes.



LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



« Est-ce les foyers présents à proximité d'un parc éolien qui bénéficient directement de cette production électrique ? »

Réponse de NORDEX France : Les éoliennes livrent leur production sur le réseau public existant, via le poste source du parc. Ce sont les riverains vivant à proximité d'un poste de livraison source (poste Enedis/RTE) qui recevront, en priorité, cette électricité.

« Pourquoi certaines éoliennes ne tournent-elles pas, au sein d'un même parc ? »

Réponse de NORDEX France : Il existe trois causes d'arrêt d'une éolienne :

1. Pour la maintenance d'une machine, via l'intervention d'un technicien. Elle se fait 1 fois par trimestre.
2. En cas de bridage acoustique ou environnemental. Il s'agit d'un ralentissement ou d'un arrêt complet de la machine. Le bridage acoustique se fait lorsque le niveau de décibels de la machine risque de dépasser la réglementation, et afin de limiter les nuisances sonores pour les riverains. Le bridage écologique se fait principalement lors des périodes de migrations ou de reproduction de certaines espèces (oiseaux et chiroptères), lorsqu'une ou plusieurs machines sont dans un couloir migratoire ou des habitats privilégiés (boisement, etc.).
3. Lorsque le vent est trop faible pour faire tourner une ou plusieurs éoliennes, selon l'orientation des machines et leur alignement entre elles. Ainsi, la première éolienne reçoit assez de vent pour tourner, la deuxième un peu moins (car située après la première dans le sens du vent), la troisième encore moins, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une machine ne reçoive plus assez de vent pour tourner.

À savoir : Une éolienne fonctionne en moyenne 85% du temps.

INVITATION AU PROCHAIN ATELIER DE CO-CONSTRUCTION

Afin de poursuivre le travail de co-construction initiée depuis le début de l'année, nous vous proposons un prochain atelier de co-construction sur le projet éolien de Ciré d'Aunis et d'Ardillières.

**Cet atelier se tiendra le jeudi 16 novembre 2017 de 18h30 à 20h30,
à la salle des fêtes de Ciré d'Aunis.**

Pour vous inscrire et avoir plus d'informations :

Rendez-vous sur www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr

Rubrique « S'inscrire aux rendez-vous de la concertation »

Ou contactez-nous au 06 19 07 76 81

CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENDRE SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DU PROJET : WWW.PROJETCIREDAUNIS-ARDILLIERES.ALTERCONCERTO.FR



Adrien LOISELET
Chef de projet NORDEX France
ALoiselet@nordex-online.com

